

16 décembre 2013

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 16 décembre 2013 à 19h00. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Richard Tanguay
Mesdames les conseillères:	Joanne Leblanc Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Michel Gauvin Michel Croteau Jean-René Perron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Denis Rondeau est absent.

Madame Josée Bolduc, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2013-496

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 DIRECTRICE GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier est en congé maladie pour une période indéterminée;

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer un ou une directeur-riche général-e et secrétaire-trésorier-ère par intérim afin de faire un suivi convenable des dossiers;

POUR TOUTES CES RAISONS,

2013-497

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE nommer Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à compter des présentes, pour la durée de l'absence de M. Émile Royer, directeur général et secrétaire-trésorier, selon les conditions convenues avec l'employeur et incluses dans l'entente qui sera signée par les parties;

QUE à titre de directrice générale et secrétaire par intérim, Mme Bolduc est autorisée à signer tout chèque émis et billet ou autres titres consentis par la municipalité, conjointement avec le maire.

ADOPTÉE

#4

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des félicitations sont offertes à la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2013-498

À 19h07, Monsieur Michel Croteau propose la levée de cette séance extraordinaire.

Josée Bolduc

Directrice générale / sec-trésorier
par intérim

Richard Tanguay

Maire